

# PARLEMENT DE WALLONIE

## COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

### CONVOCATION

Date :	mardi 4 octobre 2016	Heure :	14h
Lieu :	Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, rue Notre Dame à Namur - Salle 4		

#### INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

##### Emploi

- 1 question orale  
de Madame Jacqueline GALANT  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les perspectives d'emploi pour les allochtones
- 2 question orale  
de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation  
sur la caution demandée aux entreprises présentes sur le marché des titres-services
- 3 question orale  
de Monsieur Laurent HENQUET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur le rapport de suivi du Plan wallon pour l'emploi des réfugiés
- 4 question orale  
de Monsieur Laurent HENQUET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur le chômage en Wallonie
- 5 question orale  
de Madame Marie-Françoise NICAISE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur le dumping social dans le secteur de l'informatique
- 6- 1 question orale  
de Madame Mathilde VANDORPE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les dossiers "Airbag" introduits avant la réforme du dispositif
- 6- 2 question orale  
de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur le plan Airbag 2.0
- 7 question orale  
de Madame Jenny BALTUS-MORES

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'avenir des agences locales pour l'emploi (ALE)

8 question orale

de Madame Jacqueline GALANT

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les chômeurs de longue durée

9 question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'égalité des chances et le marché du travail wallon

10 question orale

de Monsieur Dimitri LEGASSE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la menace sur les emplois de CP Bourg

11- 1 question orale

de Madame Olga ZRIHEN

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'état des lieux des cellules de reconversion wallonnes

11- 2 question orale

de Madame Hélène RYCKMANS

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'emploi pour les sous-traitants de Caterpillar

11- 3 question orale

de Monsieur Benoit DREZE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'accompagnement des travailleurs de Caterpillar et de ses sous-traitants

12 question orale

de Madame Patricia POTIGNY

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'intervention du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation dans le dossier Caterpillar

13 question orale

de Monsieur Bruno LEFEBVRE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'élargissement des possibilités d'emploi offertes aux réfugiés par le biais des agences locales pour l'emploi (ALE)

14 question orale

de Monsieur Bruno LEFEBVRE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'évaluation de la plate-forme "Wecanhelp"

15 question orale

de Monsieur Benoit DREZE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la dispense de disponibilité pour les stagiaires en centres d'insertion socioprofessionnelle

16 question orale

de Monsieur Benoit DREZE

à Monsieur Christophe LACROIX, Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative sur l'état d'avancement de la réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE)

17 question orale

de Madame Mathilde VANDORPE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la réalisation d'une étude sur le bien-être des agents du FOREm

18 question orale  
de Madame Jenny BALTUS-MORES  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'avenir des ASBL de titres-services

19 question orale  
de Madame Marie-Françoise NICAISE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation  
sur la lecture des statistiques en matière de discrimination à l'embauche sur base de l'âge

### **Formation**

20- 1 question orale  
de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la formation des demandeurs d'emploi

20- 2 question orale  
de Monsieur Patrick PREVOT  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les formations pratiques pour les jeunes chercheurs d'emploi

21- 1 question orale  
de Madame Marie-Françoise NICAISE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation  
sur les innovations de la plateforme Wallangues au service du parcours d'intégration

21- 2 question orale  
de Madame Jenny BALTUS-MORES  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les bourses du Plan Marshall pour les langues vivantes

22 question orale  
de Monsieur Jean-Luc CRUCKE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'intérêt des jeunes pour l'industrie aéronautique

23 question orale  
de Madame Marie-Françoise NICAISE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation  
sur la connexion entre les secteurs de l'enseignement et de la formation en alternance

24 question orale  
de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'évaluation du contrat de gestion du FOREm

25 question orale  
de Monsieur Jean-Luc CRUCKE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la Maison des langues

26 question orale  
de Monsieur Benoit DREZE  
à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'opération "Les métiers vont à l'école"

27 question orale  
de Madame Jacqueline GALANT  
à Monsieur Maxime PREVOT, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine sur l'illettrisme en Région wallonne

28 question orale  
de Madame Olga ZRIHEN

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur l'impact de la parution de la liste des métiers en pénurie

29 question orale

de Madame Olga ZRIHEN

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur la formation en alternance

30 question orale

de Monsieur Benoit DREZE

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation

sur la sélection des projets de lutte contre le radicalisme en prison ou à la sortie de prison

31 question orale

de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET

à Madame Eliane TILLIEUX, Ministre de l'Emploi et de la Formation sur les centres de formation à la construction en Wallonie

## **Jacqueline GALANT sur les perspectives d'emploi pour les allochtones**

Madame la Ministre comme le relatait la libre Belgique en Août 2016, Les chiffres dont disposent le Forem ne permettent pas de connaître l'évolution du nombre de demandeurs d'emplois inoccupés d'origine étrangère disposant de la nationalité belge, ils sont en effet comptabilisés avec les belges de souche.

La Flandre, au contraire, tient une comptabilité séparée basée sur la nationalité des parents et des grands parent du demandeur d'emploi. Dans les chiffres, la Flandre constate un taux d'emploi moins élevé pour les travailleurs d'origine étrangère.

Comme le mentionnait le Conseil supérieur de l'emploi, la Belgique est le deuxième pays de l'UE avec le taux d'emploi le plus faible pour cette catégorie. D'importants efforts doivent donc être fournis afin de mieux les identifier et encourager la remise à l'emploi.

Je suis convaincue que le travail est un vecteur puissant dans les relations sociales que tissent les individus, le travail permet également de s'intégrer, la liberté d'action, et la contribution à la société.

Le Forem va-t-il se diriger vers une comptabilité séparée à l'instar de la Flandre qui permettrait d'affiner l'analyse et aider les catégories en difficulté ?

Comment expliquez-vous que la catégorie des travailleurs étrangers ne profiterait pas de la tendance positive du fait que l'emploi intérieur aurait augmenté de 0,9% selon la Banque Nationale ?

## **Pierre-Yves JEHOLET, sur la caution des entreprises Titres-services**

Lors du débat sur le décret portant mise en œuvre de la sixième réforme de l'État et diverses dispositions relatives à la politique de l'emploi, le 12 avril 2016, le groupe MR, lors de la discussion sur l'article 34, avait émis des questionnements quant à la caution de 25.000€ demandée pour toute nouvelle entreprise entrant sur le marché des titres-services, et des craintes quant à la possibilité que la régionalisation amène cette caution à 75.000€ pour les entreprises travaillant sur les 3 régions.

A l'époque, la Ministre avait répondu que cette question était en cours de discussion entre les entités, qu'il n'y avait pas encore d'accord mais qu'un avenant au protocole de collaboration serait pris.

Au moins d'août, le secteur s'est emparé du débat en dénonçant le fait que les 3 régions réclamaient les 25.000€ de caution, la Région wallonne avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Pour le secteur, c'est ajouter un obstacle de plus là où la régionalisation a déjà fortement compliqué les choses, au niveau administratif notamment, et mettre un frein à la création d'entreprises.

Les acteurs proposent deux options : une caution unique de 25.000€ qui pourrait être versée sur le compte d'un Fonds interrégional ou la baisse du montant de la caution.

Vous ajoutiez qu'il est envisagé de rembourser le cautionnement quand l'entreprise a démontré sa capacité à assurer sa bonne gestion.

Madame la Ministre, qu'en est-il aujourd'hui ?

Pouvez-vous faire le point sur le dossier ?

Quelles décisions ont été prises ?

La concertation avec le secteur est-elle terminée ?

L'avenant au protocole a-t-il été pris ?

## **Laurent HENQUET sur le Plan wallon pour l'emploi des réfugiés : rapport de suivi.**

Le jeudi 3 mars 2016, vous présentiez le Plan wallon pour l'emploi des réfugiés devant le Parlement et la presse.

Vous estimiez à 4.500, le nombre de réfugiés adultes qui devraient intégrer le marché de l'emploi wallon.

Un montant de 5.000.000€ avait été dégagé pour mettre en place ce plan complémentaire au parcours d'intégration.

Le FOREm a été désigné comme guichet unique. À lui de rediriger le primo-arrivant vers d'autres organismes si nécessaire (OISP, EFT, CPAS, MIRE, SAACE,...). Ces organismes doivent recevoir un financement supplémentaire pour accompagner ce public spécifique.

En outre, des emplois allaient être créés au sein du FOREm (24 personnes) et des MIRE (11 personnes) pour mettre en œuvre ce plan.

De plus, il était annoncé un travail de coordination entre le FOREm et les Centres régionaux d'intégration (CRI).

Vous annonciez qu'un rapport de suivi du Plan serait rendu en juin 2016.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Nous sommes en septembre, pouvez-vous nous confirmer que le rapport de suivi du Plan vous a été rendu ? Quel en est son contenu ? Ses conclusions ? Pouvons-nous en disposer ?

Les 35 engagements annoncés au sein du FOREm et des MIRE sont-ils effectifs ?

Quel est le nombre de réfugiés qui bénéficient déjà de ce plan ? Le chiffre de 4.500 est-il toujours bien réel ou a-t-il été réévalué ?

Quelle est la ventilation entre les différents organismes partenaires ?

Pouvez-vous faire le point d'un point de vue budgétaire ?

## **Laurent HENQUET sur Le chômage en Wallonie.**

Selon les chiffres publiés par Kris Peters, Ministre Fédéral de l'Emploi, à la Chambre, la Wallonie accuse un retard important dans la mise à l'emploi de certaines catégories de personnes par rapport à la Région flamande et à la Région bruxelloise.

A la fin de l'année 2015, la Belgique comptait en 58.488 demandeurs d'emplois indemnisés après la sortie de leurs études. La majorité de ces jeunes sont au chômage depuis 1 à 2 ans ou 2 à 5 ans. Ce qui interpelle est le fait que ce sont principalement des wallons : 61% pour les chômeurs depuis 1 à 2 ans et 63% de 2 à 5 ans.

Mais le constat ne s'arrête pas là. En effet, 49% des demandeurs d'emplois inscrit depuis plus de 20 ans à l'ONEM résident en Wallonie.

Quelle analyse portez-vous sur l'ampleur de ces chiffres en Wallonie par rapport aux autres régions ?

Comment expliquez-vous une telle différence ?

Que proposez-vous comme solutions concrètes afin de relancer l'emploi dans ces catégories de la population ?



## **MARIE-FRANÇOISE NICAISE SUR LE DUMPING SOCIAL DANS LE SECTEUR DE L'INFORMATIQUE**

En avril dernier, vous étiez interrogée sur la problématique du dumping social, et plus particulièrement, l'apparition de ce phénomène dans le secteur informatique.

Si vous avez réaffirmé que la lutte contre le dumping social figure parmi les priorités du Gouvernement wallon, vous avez toutefois indiqué que le champ d'action du Gouvernement en matière de main-d'œuvre étrangère restait limité.

Vous avez annoncé que le Gouvernement wallon avait défini, en décembre dernier, une révision de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers et de son arrêté royal d'exécution. Le projet d'arrêté d'exécution a d'ailleurs été adopté en première lecture en mars dernier.

L'avant-projet de décret, ainsi que cet arrêté d'exécution, ont alors été transmis au SPF Emploi, Travail et Concertation sociale pour être soumis à l'examen du conseil consultatif pour l'occupation des travailleurs étrangers.

Vous attendiez alors l'avis du conseil consultatif, mais également celui du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) et celui du comité de gestion du FOREm afin de soumettre les projets de textes au Gouvernement wallon en vue de leur adoption en seconde lecture.

Madame la Ministre, où en est ce dossier ? Avec-vous reçu l'avis des différents organes consultés ? Si oui, quelle lecture avec vous faite de ces différents avis ?

Avez-vous pu soumettre les projets de textes au Gouvernement wallon ? Un calendrier a-t-il déjà pu être déterminé concernant l'adoption de ces textes ?

## Pierre-Yves JEHOLET, sur le plan Airbag 2.0

Vous avez annoncé en juillet 2016 la réforme du décret du 27 octobre 2011 relatif au soutien à la création d'emploi en favorisant les transitions professionnelles vers le statut d'indépendant à titre principal.

Votre plan wallon « Airbag 2.0 » est passé en 1<sup>ère</sup> lecture au Gouvernement le 30 juin.

La différence annoncée avec le Plan Airbag de votre prédécesseur, le Ministre Antoine, est que le dispositif ne bénéficiera plus qu'aux demandeurs d'emploi. Les indépendants à titre complémentaire, première cible visée par le décret de 2011, étant désormais exclus du champ d'application du nouveau texte en chantier, et ce, suite à un arrêt de la Cour constitutionnel.

- Quand le nouveau plan Airbag 2.0 sera-t-il présenté au Parlement Wallon ?
- Quelles seront les nouvelles conditions auxquelles seront soumis les demandeurs d'emploi ?
- Sur les 254 dossiers octroyés en 2015, combien émanent de demandeurs d'emploi et d'indépendants complémentaires déjà actifs ?
- Quelle sera désormais l'enveloppe budgétaire consacrée au Plan Airbag 2.0 ?
- Y aura-t-il un transfert budgétaire de votre budget vers celui de votre collègue Monsieur Marcourt afin de continuer à assurer l'aide aux indépendants à titre complémentaire ?
- Des discussions sont-elles en cours entre vous pour maintenir ce soutien via un nouveau dispositif ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur l'avenir des Agences Locales pour l'Emploi (ALE)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les Agences Locales pour l'Emploi dépendent du Forem suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'état.

Depuis, le quotidien des agents a quelque peu changé. En effet, certains doivent maintenant voyager entre les ALE de plusieurs communes ou encore effectuer des prestations au sein du Forem. Cette décision, je peux la comprendre vu la diminution de l'activité de certaines de ces agences. Par ailleurs beaucoup sont stables depuis des années mais se voient malgré tout impactées par la réorganisation du travail.

De plus, des modifications semblent encore se dessiner. Une piste évoquée serait des les intégrer dans des Maisons de l'Emploi (qui dépendent également du Forem). Je le regrette ! En effet, afin de rendre un service le plus optimal aux citoyens, certaines ALE ont leur bureau au sein de l'Administration communale, les « délocaliser » ne me semble donc pas une bonne idée pour garantir un service de qualité.

Madame la Ministre, pouvez-vous, tout d'abord, m'indiquer si l'affirmation d'intégrer les ALE aux Maisons de l'Emploi est bien exacte ? Dans quel cas, pouvez-vous m'en indiquer la raison ? Ne craigniez-vous pas que la mise en place d'une telle mesure mette fin (ou presque) à cette activité qui génère encore pas mal d'emploi ?

## **Jacqueline GALANT, sur « les chômeurs de longue durée »**

Madame la Ministre, lors d'une séance de questions au Parlement Fédéral, votre homologue fédéral a livré les statistiques du nombre de chômeurs de longue durée, dans différentes catégories.

La Wallonie, sans surprise, est toujours à la traîne par rapport à la Flandre, lorsque l'on parle de chômage de 1 à 5 ans, en moyenne la Wallonie compte plus de 60% dans cette catégorie alors que la Flandre un peu plus de 20%.

Le chiffre qui étonne autant qu'il interpelle est celui des personnes demandeuses d'emploi depuis plus de 20 ans, parmi ces 256 personnes, 74,5% vivent en Wallonie contre 12% en Flandre.

Enfin, pour les personnes demandeuses d'emploi inscrits à l'Onem depuis plus de 20 ans, le pays en compte 8.632, 34% vivent en Flandre et 49% en Wallonie, soit 1 chômeur sur deux.

Madame la Ministre :

Comment expliquez-vous cet écart abyssal entre les deux Régions ?

Malgré le nombre peu élevé en Belgique, quelles ont été les actions engagées par la Région Wallonne, pour la (re)mise à l'emploi des personnes demandeuses d'emploi depuis 20 ans ?

## **Patricia POTIGNY, sur l'intervention du FEM (Fonds d'ajustement à la mondialisation) dans le dossier Caterpillar**

Au lendemain de l'annonce de la fermeture de Caterpillar, les forces vives politiques ont rapidement réagi pour faire face à ce licenciement collectif et massif.

Parmi tous les contacts pris en amont, la Wallonie sait qu'elle pourra compter sur le soutien de l'Europe à travers divers leviers tels que le fonds d'ajustement à la mondialisation, le fonds social européen ou encore le fonds de développement régional (Feder).

Dans article du Soir du 7 septembre, Paul Magnette, Ministre-Président, précisait néanmoins que « *Tout cela reste à mettre au conditionnel, nous entamons seulement la première phase de la procédure* ».

Madame la Ministre peut-elle nous dire où en est la Wallonie dans la procédure visant plus particulièrement à activer le fonds d'ajustement à la mondialisation (FEM)? Un dossier a-t-il déjà été déposé auprès de la Commission ?

Le FEM ne peut fonctionner que par le biais d'une cellule de reconversion. Ce dispositif, mis en place par le Forem et en partenariat avec les organisations syndicales et sectorielles, est-il déjà déployé ? Dans la négative, quand sera-t-il opérationnel ? Des réunions du Comité d'accompagnement ont-elles déjà eu lieu et qu'en ressort-il ? De manière générale, a-t-on une idée sur la façon dont seront organisées les cellules de reconversion ?

Enfin, même si le FEM dispose d'un budget annuel de 150 millions d'euros, on ne peut encore prédire à combien s'élèvera le subside octroyé...Néanmoins a-t-on d'ores et déjà une estimation de l'impact budgétaire sur les finances wallonnes dans ce dossier ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur l'avenir des Asbl titres-services**

Il y a en Wallonie plus 700 entreprises de titres-services, on comprend donc qu'il s'agit d'un secteur très important pour l'emploi. Même si ces emplois sont très largement subsidiés, ce système permet d'éviter (ou limiter) le travail au noir dans le secteur des aides ménagères à domicile. Il convient donc, à mon sens, de les soutenir, ce qui n'a pas toujours été le cas, notamment, en diminuant la déductibilité rendant le coût des titres en Wallonie le plus important du pays.

Beaucoup d'Agence Locale pour l'Emploi ont également ouvert une section « titres-services » qui sont constituée en Asbl. Etant toujours active sur le terrain et à l'écoute du secteur, je me suis laissé dire que dans un futur plus ou moins proche, ces « sections titres-services » devraient se constituer en société privée. Madame la Ministre, me confirmez-vous le fait que ces « sections titres-services » devront se constituer en sociétés privées ? Quel impact aura cela sur le secteur du travail ? De quelle façon la transition se ferait-elle ? Y-aura-t-il une incidence sur le volume de l'emploi ?

## **Marie-Françoise Nicaise sur la Lecture des statistiques en matière de discrimination à l'embauche sur base de l'âge**

En matière de discrimination à l'embauche sur base de l'âge, un constat s'impose à la lecture des dernières statistiques et va dans le sens d'une explosion de la discrimination à l'embauche dès 45 ans, et plus encore chez les quinquagénaires.

Le nombre de dossiers rentrés lors des huit premiers mois de cette année est, en effet, déjà largement supérieur au nombre de dossiers rentrés sur l'ensemble de l'année 2015, selon les statistiques d'Unia, service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances.

Après un examen des dossiers ouverts depuis janvier 2016, il est constaté que les travailleurs âgés sont les principales victimes de cette discrimination à l'embauche, et il s'agit, selon moi, d'un très mauvais message à la société, à l'heure où vous préparer votre très attendu pacte pour l'emploi et la formation.

Les arguments utilisés par les employeurs afin d'expliquer ce phénomène sont liés aux coûts salariaux qui les impactent lorsqu'il s'agit d'embaucher un candidat quadragénaire.

Madame la Ministre, dans le contexte actuel du vieillissement de la population, et en sachant que la portion de personnes âgées de plus de 45 ans augmentera de près de 20% dans les 40 prochaines années, comment comptez-vous solutionner l'accroissement de ce phénomène largement sous-estimé ? Dans quelle mesure votre futur pacte pour l'emploi et la formation répondra à cette problématique sociale qui constitue un réel risque de discrimination sur le lieu de travail ?

L'un des quatre groupes-cible pointé dans votre pacte pour l'emploi et la formation est constitué des travailleurs âgés de plus de 55 ans. Que comptez-vous donc mettre en place pour les travailleurs se situant dans la tranche 45-55 ans, sujet à ce phénomène de discrimination à l'emploi sur base de l'âge ?

## **Pierre-Yves Jeholet sur la formation des demandeurs d'emploi**

Sur les 242.387 demandeurs d'emploi wallon en 2015, pouvez-vous me dire combien ont participé à une formation, qu'elle soit dispensée par le Forem, l'IFAPME ou tout autre opérateur en Wallonie ? Quel est le taux de participation ?

Quelle est la répartition des 242.387 DE par niveau de qualification?

Quelle est la répartition de ceux ayant suivi une formation en 2015 par niveau de qualification (avant la formation) ?

Quels types de formation ont-ils choisi ?

Combien d'entre eux ont été jusqu'au bout ? Quel est le taux de réussite ?

Combien d'entre eux ont pu trouver un emploi suite à cette formation ?

Quelle était la situation pour les années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ?



## **Marie-Françoise Nicaise sur Les innovations de la plateforme Wallangue au service du parcours d'intégration**

Wallangues, la plateforme gratuite d'apprentissage des langues en Wallonie, intègre désormais « Speaky », le réseau social d'échange et d'apprentissage des langues. Celui-ci permet une pratique directe entre les personnes connectées ayant les mêmes centres d'intérêt et une possibilité de dialoguer et de passer des appels audio et vidéo sécurisés.

Wallangues proposera également aux utilisateurs un parcours personnalisé en fonction de leur niveau et de leurs besoins.

La plateforme devient donc plus évolutive et développe une véritable communauté d'apprenants à travers le monde.

Les personnes visées par ces deux innovations sont les jeunes de 24-35 ans et les demandeurs d'emploi, même si utilisateurs possèdent des profils bien plus diversifiés, allant de l'étudiant au retraité, de l'indépendant au chef d'entreprise.

Je salue cette évolution et me permets de faire un parallèle avec les besoins d'apprentissage du français des personnes étrangères devant suivre le parcours d'intégration obligatoire. Celui-ci comprend notamment 120 heures de cours d'apprentissage du français.

Madame la Ministre, l'idée d'intégrer la plateforme Wallangues au parcours d'intégration obligatoire, dans le cadre de l'apprentissage du français, a-t-elle déjà été soulevée ? Quel est votre sentiment à cet égard ?

## **Jenny Baltus-Möres, sur les bourses du plan Marshall**

Les bourses du Plan Marshall pour les langues vivantes soutiennent financièrement des cours de langues, des semestres ou des années scolaires à l'étranger. Par ce soutien financier, on essaye de donner une incitation aux élèves et aux étudiants d'apprendre une autre langue, ce que je considère très important pour l'emploi et le futur des apprenants. Les conditions pour l'obtention de cette bourse sont simples :

- Être domicilié en région wallonne;
- Être diplômé de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Monsieur le Ministre, sachant que le Plan Marshall est un Plan élaboré par la Région wallonne qui est financé par les impôts des personnes vivant en Région wallonne, comment expliquez-vous le deuxième point des conditions d'obtention de ces bourses ?

La Région Bruxelles-Capitale participe-t-elle financièrement à cette bourse ?

Pourquoi ne pas élargir la deuxième condition, afin qu'on tienne compte des diplômés de l'enseignement secondaire, général ou professionnel en Communauté germanophone également?

## **CRUCKE Jean-Luc, sur l'intérêt des jeunes pour l'industrie aéronautique.**

Gouverner, c'est prévoir.

Trop souvent encore en Wallonie on parle de reconversion économique plutôt que d'anticipation.

Certains secteurs sont pourtant en manque de candidats, comme l'aéronautique, alors que le secteur est porteur et offre de belles carrières.

Ne subissons pas le destin et précédonson évolution.

Une question que la Wallonie doit se poser est celle de comment attirer et former les jeunes dans l'industrie aéronautique.

Comment Madame la Ministre contribue-t-elle à une plus grande attractivité du secteur aéronautique et contre le défaut de formation ?

Comment veille-t-elle à l'adéquation entre les besoins des entreprises et la réalité des formations de terrain ?

Les décideurs wallons ne doivent-ils pas, à l'instar d'autres pays qui prennent le taureau par les cornes, se réunir avec les employeurs et les organismes de formation pour susciter un plus grand intérêt et donc des vocations ?

Madame la Ministre va-t-elle réunir les acteurs du secteur au sein d'un workshop sur ses opportunités ?

Quelles pistes met-elle en avant pour développer la formation ou la formation en continu en aéronautique ?

Cette démarche peut-elle être transposée à d'autres secteurs ?

Quelles seraient les secteurs prioritaires, selon Madame la Ministre ?

## **Marie-Françoise Nicaise sur le Manque de connexion entre les secteurs de l'Enseignement et de la Formation en alternance ?**

La Communauté française s'occupe de l'enseignement, la Région est, elle, en charge de la formation en alternance. Cette particularité belgo-belge semble amener des difficultés de connexion entre les deux niveaux de pouvoir. C'est le constat dressé dans la presse par l'UWE.

Le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF), en place depuis 1990, s'est réuni en mars 2016 afin de déterminer la manière de mener à bien ses missions au vu de l'évolution de ces deux champs. Il est actuellement le seul lieu institutionnel où l'ensemble des niveaux de l'Éducation et de la Formation sont réunis avec leurs partenaires. A travers cet organe d'avis transparait la volonté de cohérence générale et le maintien des synergies entre politiques régionales et communautaire, entre parcours d'éducation et de formation des citoyens francophones.

Au terme de cette réunion extraordinaire, il a été décidé l'adoption d'une motion de soutien au travail du CEF, assortie de plusieurs mesures constituant le cadre dans lequel est envisagé l'avenir du CEF. Parmi celles-ci, le souhait d'un accord de coopération entre la FWB, la Wallonie, la Région Bruxelles-Capitale et la COCOF, de sorte que les Ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi puissent saisir le Conseil au même titre que les Ministres de l'Enseignement.

Madame la Ministre, vous avez fait de l'alternance l'un de vos combats depuis le début de cette législature. En cette nouvelle rentrée politique, que comptez-vous mettre en place afin d'améliorer les interactions avec la Ministre de l'Enseignement à la FWB ? Avez-vous eu l'occasion de vous entretenir avec elle à ce sujet ? Si oui, qu'en est-il ressorti ?

Avez-vous eu l'occasion de rencontrer le CEF depuis le dépôt de sa motion de soutien? Celui-ci attend des responsables politiques une prise de mesures opérationnelles de nature à faire évoluer la fonction consultative du CEF. Qu'en est-il, plusieurs mois après la tenue de cette réunion extraordinaire ?

## **Pierre-Yves JEHOLET sur l'évaluation du contrat de gestion du Forem**

La fin du contrat de gestion arrivera en février 2017, suite à la prolongation de 6 mois opérée conformément à l'article 8, §3, du décret du 12 février 2004 relatif au contrat de gestion et aux obligations.

Six mois avant l'expiration du contrat de gestion, une évaluation, d'une part interne en concertation avec l'organisme et son organe de gestion, d'autre part externe, doivent être réalisées.

Vous aviez annoncé, fin 2015, vouloir initier cette évaluation dès janvier 2016, et cela afin d'obtenir au plus vite les éléments nécessaires à l'élaboration de la note d'articulation indispensable à la rédaction du nouveau contrat de gestion.

Il semblerait que la note interne ait été présentée il y a déjà plusieurs mois au cabinet, après avoir été amendée par le Comité de gestion.

En ce qui concerne l'évaluation externe, un marché public devait être mis en place pour désigner la société d'audit en charge de cette évaluation. Il semblerait que PriceWaterhouseCooper l'ait réalisée et qu'elle doit être présentée au Gouvernement wallon dans le courant du mois de septembre.

Madame la Ministre confirme-t-elle ces informations ?

Qu'en est-il de la note externe ? Le comité de gestion en a-t-il eu connaissance ?

Pouvez-vous nous dire ce qu'il ressort des deux évaluations ?

Une présentation va-t-elle être faite au Parlement wallon dans les prochaines semaines ?

Le timing de février 2017 sera-t-il tenu ?

Quel est votre agenda ?

## **Jean-Luc Crucke, sur « La Maison des Langues (MDL) »**

En avril 2014, le précédent ministre de l'Emploi annonçait en grande pompe un partenariat entre le Forel et l'UCL qui devait aboutir à la construction de la MDL sur le site de Louvain-la-Neuve

Ce n'est qu'en mai dernier que les organes des deux institutions suscités semblent avoir approuvé une convention de coopération publique ?

La Ministre confirme-t-elle les faits ? Peut-elle communiquer au parlement une copie de la convention et préciser les modalités de celle-ci ? Quelles sont les obligations de chacune des parties ?

Comment expliquer le retard pris par le projet?

Quel est l'échéancier futur et la durée de la phase d'exécution des travaux ? Quand la structure sera-t-elle opérationnelle ?

## **Jacqueline GALANT sur « l'illettrisme en Région wallonne »**

Monsieur le Ministre, selon l'ASBL « Lire et Ecrire », on estime l'illettrisme à 10% au moins la part des personnes en situation d'illettrisme/ d'analphabétisme parmi la population adulte en Région wallonne. C'est-à-dire la population ne possédant pas les aptitudes de base en lecture, écriture ou langue orale, leur permettant de faire face aux besoins de la vie quotidienne.

Néanmoins, en Région wallonne, nous ne disposons toujours pas de données statistiques officielles sur l'état de l'illettrisme, l'estimation est pour l'instant réalisée et projetée sur base des données disponibles au niveau de l'OCDE et d'autres régions européennes.

- Envisagez-vous à terme une enquête spécifique sur la question comme d'autres régions d'Europe afin de disposer de chiffres précis ?
- En l'absence de données statistiques sur la question, quelles actions ont été entreprises pour combattre l'illettrisme en Région wallonne ?

## **Pierre-Yves JEHOLET, sur les centres de formation à la construction en Wallonie**

Lors de la dernière commission emploi de la session parlementaire précédente, nous nous étions entretenus sur les résultats du second appel à projets FEDER, et plus précisément concernant le projet Constriform de Verviers (centre de formation de la construction).

Lors de cette commission, vous m'aviez précisé qu'aucun montant FEDER de cette programmation 2014-2020 n'était octroyé pour un centre de formation de la construction en Province de Namur.

J'aurais dès lors souhaité faire le point avec vous sur les différents centres de formation à la construction en Région Wallonne. Pouvez-vous me les lister ? Par qui sont-ils gérés ?

De plus, pouvez-vous me dire quels centres sont en projet à l'heure actuelle ? Quels sont les financements de ces projets éventuels ? Les fonds européens ont-ils été utilisés pour la construction de tels centres, que ce soit lors de cette programmation 2014-2020 ou lors de précédentes programmations ?